

## ENGAGEMENT NO 1

Référence : E-1-SCGM, Notes sténographiques du 15 mars 2006, volume 1, page 75

**Demande :** « Vérifier si l'information est disponible afin de préciser la marge d'erreur moyenne entre le coût estimé des travaux et le coût réel des travaux au cours des deux dernières années et des cinq dernières années et en deuxième lieu, quelle est la marge d'erreur maximale entre le coût estimé et le coût réel des travaux également pour ce qui a été des deux dernières années et des cinq dernières années et fournir des exemples de cas où il y a eu des différences de coûts entre l'estimé et le coût réel. (demandé par ACEF de l'Outaouais, OC et UC) »

**Réponse :** L'information recueillie couvre la période d'avril 2003 à mars 2006.

En moyenne, l'écart entre les coûts réels et l'évaluation est de 14,4%.

L'écart maximal enregistré est de 818,4% (PCF 40-001585 ci-dessous).

Enfin, voici des exemples de cas où il y a eu des différences de coûts entre l'estimé et le coût réel :

Exemples :

PCF	Réel	Évalué et facturé	Écart
40-001585	4 763,17 \$	518,66 \$	4 244,50 \$
40-002099	1 121,98 \$	771,16 \$	350,82 \$
40-002154	1 054,19 \$	699,85 \$	354,34 \$
40-001616	2 106,13 \$	2 026,05 \$	80,08 \$
40-001743	2 361,79 \$	2 413,29 \$	(51,50) \$
40-001398	5 009,14 \$	5 739,32 \$	(730,18) \$
40-001961	29 550,78 \$	5 733,71 \$	23 817,07 \$

Régie de l'énergie  
 DOSSIER: R-3523-2003  
 DÉPOSÉE EN AUDIENCE  
 Date: 22 mars 2006  
 Pièces n°: SCGM-6  
 document 1